

Administration provisoire : Le CNPM retrouve la raison

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 08 AVRIL 2022

1075

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**Prétendues exactions
de civils à Moura**

**Démenti de la
Communauté**

**Peul et ouverture
d'une enquête**



**Promotion de l'excellence : Les meilleurs
élèves du lycée Ibrahima Ly récompensés**



Mali : Le regret de l'ancien ministre Seydou Traoré



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

07 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

672

Nouveaux cas confirmés

07

Nouveaux guéris

04

Nouveaux décès

01

Au cours des dernières 24 H

01 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
01 cas graves en soins intensifs
50 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 526

Guéris

29 663

Décès

729

dont 103 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.18



P.24



/ Une /

Prétendues exactions de civils à Moura : Démenti de la Communauté Peul et ouverture d'une enquête

P.5

/ Brèves /

Mali : Quand l'or alimente les caisses de l'Etat

P.14

Mali : Le pays dénonce la non levée des sanctions par l'UEMOA

P.14

Prétendu massacre de Moura au Mali : À Bamako redoute-t-on une enquête indépendante ?

P.15

Moura : Ouverture d'enquêtes « suite aux allégations d'exactions »

P.15

Mali : La MINUSMA peut-elle encore faire son travail d'enquête ?

P.16

Coup de gueule d'Assane Sidibé : « Contre une défense des droits de l'homme à géométrie variable »

P.16

Mali : Le regret de l'ancien ministre Seydou Traoré

P.16

/ Actualité /

Mali : « Sentinelles », une expérience du terrain avec Barkhane

P.18

Sortie de Mariko et de Tiébilé Dramé : Le CDM accuse, l'ADEMA-PASJ riposte et demande des preuves

P.20

Administration provisoire : Le CNPM retrouve la raison?

P.21

Promotion de l'excellence : Les meilleurs élèves du lycée Ibrahima Ly récompensés

P.22

/ Politique /

Mali : Le jeu trouble de la diplomatie italienne

P.24

Ouverture de la session d'avril du CNT : Diaw fustige, défend et plaide...

P.25

/ Culture & société /

Filles travailleuses domestiques : L'ADDAD, la protectrice bénévole des aides ménagères

P.27

/ International /

Le compte des opérations auprès du Trésor français est clos : Où sont passées les réserves de l'UEMOA ?

P.29

Guerre en Ukraine : Les exactions commises par l'armée russe font-elles partie du plan du Kremlin ?

P.30

/ Sport /

Prix Marc Vivien Foé 2022 : Le capitaine des Aigles, Hamari Traoré, figure parmi les 12 nominés

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Prétendues exactions de civils à Moura

Démenti de la Communauté Peul et ouverture d'une enquête

Outre l'annonce de l'ouverture d'une enquête, pour faire la lumière sur les événements de Moura, le président de Tapital Pulaku, Abou Sow a déclaré que la communauté Peul est et restera républicaine et patriote. Il signe et persiste que la communauté Peul n'a pas relevé de viols et de violence envers les civils à Moura. Cette clarification a été donnée lors de la rencontre entre le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga et la communauté Peul. C'était le mercredi 6 avril 2022, à la primature.

Depuis quelques jours, le Mali se trouve dans le viseur de pays et organisations de défense de droits de l'homme sur un possible massacre de civils maliens par les Forces armées maliennes. Des médias internationaux et des militants de droits de

l'homme visiblement en mission ont redoublé d'ardeur pour « tirer sur le Mali » et réclamer une enquête sur les accusations qu'eux même ont porté contre le Mali. Pour couper court à toutes ces rumeurs et faire la lumière sur les faits. Le cabinet du Procureur du Tribunal mi-

litaire de Mopti a publié un communiqué indiquant que « des enquêtes ont été ouvertes par la Gendarmerie nationale sur instructions du Ministre de la Défense et des Anciens combattants pour mener des enquêtes approfondies afin de faire toute la lumière sur ces



allégations. Un transport judiciaire sera effectué très prochainement sur le site à Moura par le Procureur militaire exerçant les prérogatives de police judiciaire... »

Cette enquête semble ne pas suffire aux yeux de tous car le patron de la Minusma au Mali, El Ghassim Wane qui continue à demander l'accès d'enquêteurs internationaux dans une zone non sécurisée ou se déroulent toujours des opérations militaires.

C'est dans ce contexte que le Premier Ministre, Choguel Maïga a reçu une délégation de Tabitaal Pulaaku, l'organisation faitière de promotion de la culture peulh.

A prime abord, le chef du gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga a expliqué les réelles motivations du gouvernement à diversifier les partenariats dans le cadre de la lutte contre la menace terroriste. Car, soutient-il, sans un bon vecteur aérien et un partenariat sincère, il serait quasi impossible de bouter les terroristes hors du sol malien. A l'en croire, le Mali ne courbera pas l'échine devant qui que ce soit. « **Nous avons décidé au niveau du gouvernement de deux à trois choses. D'abord expliquer ce qui s'est passé réel-**

lement, donner la version du gouvernement. La deuxième s'est d'ouvrir immédiatement une enquête. Cette fois ci, nous avons insisté que l'enquête aboutie, qu'il ait les résultats des enquêtes », a-t-il rassuré.

Dr Choguel Kokalla Maïga a annoncé qu'il aura une équipe qui sera dépêché sur le terrain composée des militaires, des civils, des procureurs et d'autres éléments. Rien ne sera caché pour que la vérité soit connue par les maliens. La troisième chose, c'est de mettre un cadre d'échange. Il faut se parler. On ne peut pas laisser nos populations mourir se nourrir à la version des médias étrangers. Il y a eu peut-être une insuffisance mais je pense qu'il faut qu'on la corrige.

En prenant la parole sans détour, le président de Tapital Pulaku, Abou Sow, a affirmé que Moura est un sanctuaire des djihadistes, il a aussi affirmé qu'il n'y a eu aucune exaction de la part de l'armée dans cette localité. « **Nous ne pouvons pas être opposé à l'Etat. Non pas du tout ! Nous refusons qu'on nous donne des leçons de morale patriotique. Personne au Mali ne peut prétendre être**

plus malien qu'un autre. Je crois qu'il faut quelque part dans les esprits nettoyer et enlever ce complexe-là. Nous avons eu une séance de travail avec nos parents de Moura qui se sont déplacés pour venir nous voir. Ils nous ont expliqué de long en large comment les événements se sont déroulés. Il y a des accusations qui ont été portées aux forces de défenses et de sécurité que je tiens ici à démentir. Elles sont fausses et sans fondement. On a dit que les forces de défenses et de sécurité ont violé des femmes. C'est faux et archi faux. Il n'y a eu aucun cas de viol de femmes. Ceux qui l'ont dit, peut-être ont des raisons particulières. Mais nous tenons à dire haut et fort qu'aucune femme n'a été violentée, aucune femme n'a été violée », a-t-il dit sans ambages.

En réponse à l'intervention du président de Tapital Pulaku, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla a souligné que le gouvernement est en train de travailler à ramener la paix. Le désarmement de tous les mouvements armés fait partie des objectifs du gouvernement de Tran-



sition. Parce qu'aussi longtemps qu'un groupe peut être armé contre l'autre, naturellement l'instinct de survie fera que l'autre va s'organiser pour se défendre. Et, on va rentrer dans un cycle infernal que personne ne peut contrôler « Vous avez le sentiment qu'on assimile la communauté Peul au terrorisme et au djihadisme. Je crois à tort. La deuxième conclusion, c'est le témoignage plus qu'éloquent de ce qui s'est passé à Moura. Le précis témoignage qui vient de ceux qui viennent du terrain, qui ont

vécu ce qui s'est passé et qui l'ont vu. Le témoignage aussi que Moura est un sanctuaire des mouvements terroristes. C'est pourquoi ce sanctuaire a fait de plusieurs mois d'observations et de renseignements. Je crois que les enquêtes qui sont en cours tiendront compte certainement d'autres avis aussi, de ceux qui sont sur le terrain. J'imagine que si une commission d'enquête va, la moindre des choses c'est d'interroger plusieurs personnes qui ont vécu les faits. La troisième conclusion que je

tire de votre intervention, c'est votre totale disponibilité à être du côté de la république et du Mali. Notre rôle en tant qu'Etat, c'est de faire en sorte que cette disponibilité puisse avoir un réceptacle ou elle va se manifester pour aider l'Etat dans la lutte contre le terrorisme. Nous sommes conscients que la force militaire seule ne ramènera jamais la paix », a fait savoir.

■ Ibrahim Sanogo



Abonnez vous à votre
journal numérique

Malikilé

pour recevoir
les dernières
informations

Whatsapp : 70 442223
Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Jeune Afrique

jeune
afrique

La diplomatie qatarie est à pied d'œuvre pour proposer d'ici à la mi-avril un accord de paix acceptable pour les mouvements politico-militaires et le gouvernement tchadiens. Entre les revendications de l'un et les lignes rouges de l'autre, voici ce qui est actuellement débattu.
#Tchad #Qatar #Doha



NIANG TV



Journée de la santé.
Mes remerciements, félicitations et encouragements à tout le personnel sanitaire et nos partenaires pour les efforts et les actions quotidiennes en faveur de la santé de nos populations.
Mention spéciale au Président de la Transition, chef de l'Etat, le colonel ASSIMI GOITA pour tout ce qu'il fait pour soutenir le système de santé.
Prompt rétablissement à tous les malades
Engageons-nous pour un monde en bonne santé.
Ministre de la Santé et du Développement Social.



Kissima Sylla



A Yanfolila ce 6 avril 2022, pour le lancement du projet "Soutien à l'auto-emploi de la jeunesse rurale: vecteur de paix et de cohésion sociale

au Mali", mis en œuvre par FAO-OIM-UNESCO sur financement du PBF à hauteur de 2.5 millions \$



Ammy Baba Cisse



Le Compte bancaire N°ML016 01201 02600 1398152-72 intitulé Soutien à la Transition attend la contribution des maliens.
Crédit : 100 948 283 FCFA
Source: MEF

Sambou Sissoko



Depuis 2012, en regardant les chiffres, on a l'impression que le nombre de terroristes tués dépasse la population du Nord-Mali.

Le seul argument qui leur reste maintenant c'est l'agression verbale et/ou physique. Allah ka aw son hakili niuman la ! Amina !

Collectif des amis de professeur clément Dembélé



Quand barkane a tué des civils en cérémonie de mariage personne n'a parlé d'enquête. Quel est le problème de la MINUSMA ?

Financial Afrik



Coup de grisou au sein des états majors des 29 compagnies d'assurance et de réassurance répertoriées au Sénégal. Prenant appui sur un texte de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) datant de 2010 mais jamais appliquée, la Douane sénégalaise vient de notifier des milliards de Franc CFA de redressement à quelques compagnies d'assurance de la place.
#Assurance #CIMA #FANAF #UEMOA

NIANG TV



Où en sommes-nous avec la recherche de Sophie Petronin ? Que devient-elle depuis son retour douteux à Sikasso suivi de sa disparition soudaine ?

Que devient le chef djihadiste Souleymane Keita depuis sa libération à la faveur des négociations pour faire libérer Soumaila Cissé, paix à son âme ?

Tous les détails sont importants en ce moment !



INSÉCURITÉ AU CENTRE DU MALI : LA ROUTE DU POISSON Désormais interdite à la circulation de 16 heures à 8 heures.

La route nationale 15, RN15, connue sous le nom de « la route du poisson » a été interdite à toute circulation de 16 heures à 8 heures du matin à partir de ce jeudi 7 avril 2022. L'annonce a été faite par le gouverneur de la région de Bandiagara dans un communiqué, le 2 avril 2022.

Depuis la flambée de l'insécurité au centre du Mali, la route nationale 15, (RN15) connue sous le nom de la route du Poisson est la ciblée de nombreuses attaques terroristes autant contre les civils que les forces armées de défenses et de sécurité. La dernière la plus éloignée a fait près d'une dizaine de morts en fin du mois de mars dernier contre les Forces Armées Maliennes. Pour donc mettre un terme à cette récurrence d'attaques Terroriste et éventuellement permettre aux forces armées de défense et de sécurité d'accomplir efficacement leur offensive contre les individus mal intentionnés, le gouverneur de la région de Bandiagara, Sidi Mahamed El Bechir a interdit toute circulation sur ladite route de 16 heures à 8 heures, chaque jour, à partir de ce jeudi 7 avril 2022 et jusqu'à nouvel ordre. Les seules exceptions autorisées seront les forces armées maliennes, les véhicules de la Minusma et ambulances. « Le gouverneur de la région

de Bandiagara porte à la connaissance des usagers de la route Nationale 15 (RN15) que le tronçon sera fermé à la circulation tous les jours de 16 à 8 heures à partir du jeudi 7 avril 2022 jusqu'à nouvel ordre, excepté les FAMA, les ambulances et les véhicules de la Minusma en coordination avec les FAMA » précise le communiqué du chef de l'exécutif régional.

A noter que la route du poisson relie Sévaré à Koro en passant par Bandiagara et Bankass.

Issa Djiguiba

Source: Le Pays



Jean-Yves Le Drian @JY_... · 1 h :
 Officiel du gouvernement - France
 Face à l'indécence et la provocation de la communication de l'ambassade de Russie en France sur les exactions de Bucha, j'ai décidé la convocation au Quai d'Orsay ce matin de l'Ambassadeur de Russie.

259 721 2 586

Jean-Yves Le Drian @JY_... · 1 h :
 Officiel du gouvernement - France
 Nous continuerons à lutter contre toutes les manipulations russes de l'information sur la guerre en Ukraine.

27 96 530

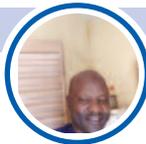
■ Kadialy Koité



L'ONU, Hww, la France, bref la soi-disante communauté internationale étaient où quand 108 soldats maliens se sont fait égorgés les mains attachées dans le dos à Aguel-hoc ?
Ne re-ouvrez pas nos plaies



■ Moctar BA



LA GEURRE ÉCONOMIQUE ENGAGÉ PAR POUTINE APRÈS LA DESTRUCTION DE L'ÉCONOMIE UKRAINIENNE. LES EUROPÉENS RISQUERONT LA PENDERIE DE BLÉ. ALLAH HOKOU DIAM .AMBA DIAM KANA .

■ Sikadvisory.com



Quelles sont les entreprises qui distribueront le plus de dividende ? quelle société distribuera le rendement le plus élevé du marché ? Les analystes de SIKAFINANCE vous livrent en exclusivité les sociétés à fort potentiel.



■ Info Mali Foot



Aliou Cissé restera à jamais dans l'histoire du football sénégalais .
Il a mené le Sénégal à sa toute première finale de

la CAN en 2002, à l'âge de 25 ans.

Il est le capitaine du Sénégal pour sa première Coupe du monde en 2002, où il atteint le quart de finale.

Il a mené le Sénégal à sa deuxième finale de la CAN en 2019.

Troisième personne après l'Égyptien Mahmoud EL-Gohary et le Nigérian Stephen Keshi à participer à une finale de CAN en tant que joueur et entraîneur.

A mené le Sénégal vers son tout premier titre de champion d'Afrique en 2022.

A qualifié le Sénégal à 2 Coupes du Monde successives ; d'abord en 2018 puis en 2022.

#Info_Mali_Foot Le meilleur de l'information Sportive de tout le temps



■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Visite du Ministre délégué chargé de l'élevage et de la pêche en République de Guinée(jour 2)



Le Ministre Youba BA en compagnie de son homologue guinéen ont procédé ce jour 07 avril 2022 à la signature du protocole d'accord réglementant la transhumance entre nos deux États.

Ont également pris part à cette signature, côté guinéen le ministre chargé des affaires étrangères et celui en charge de l'administration du territoire et côté malien l'ambassadeur du Mali en République de Guinée. De part cette signature, la transhumance entre nos deux États vient d'être réglementée, s'exerçant désormais dans un cadre bilatéral au mieux des intérêts des deux parties.

Le Ministre Youba BA a, dans son discours, au nom des plus hautes autorités de la transition, le Col Assimi GOITA Président de la Transition, Chef de l'Etat et du Dr Choguel Kokalla MAIGA, premier ministre, chef du gouvernement, remercié les autorités guinéennes pour leur grande disponibilité toute chose ayant facilité la signature de ce protocole.

Bureau de l'Information et de la presse/MAECI



■ Croissanceafrique.com



Au Mozambique, la société italienne Saipem a annoncé, le jeudi 7 avril, qu'un contrat d'une valeur de 150 millions de dollars lui a été attribué par les parties prenantes du projet gazier Coral South FLNG. Le deal engage Saipem à effectuer des travaux de maintenance sur l'installation flottante de liquéfaction de gaz naturel dédiée au projet. Selon l'Agence ecofin les opérations vont durer 9 ans en plus d'une année en option, mais la date de mise en exécution des travaux n'a pas été divulguée...

<https://croissanceafrique.com/au-mozambique-la-societe.../>



■ Kati 24



Secteur 4 de l'opération Maliko : Le Colonel Mamadou Massaoulé s'imprègne de la situation sécuritaire à Bandiagara et à Douentza

Dans le but de requinquer davantage le moral de la troupe à faire face aux défis de l'insécurité, le commandant du PCIAT Centre de l'Opération Maliko, le colonel Mamadou Massaoulé Samaké a décidé d'aller au contact des hommes sur le terrain. C'est dans cette optique qu'il s'est rendu successivement à Bandiagara et à Douentza dans le secteur 4 de l'opération Maliko. L'objectif était non seulement de venir constater de visu les conditions de vie et de travail de ses hommes engagés sur le théâtre des opérations, mais également ap-

porter le message de soutien et d'accompagnement des plus hautes autorités du pays.

C'est par le poste de commandement tactique de Bandiagara que le Com-théâtre a commencé sa visite de prise de contact au secteur 4 de l'opération Maliko. Au menu des échanges : La situation sécuritaire. Il a rencontré les hommes, leur a prodigué des conseils et les a remerciés pour les multiples efforts consentis sur le terrain.

Le colonel Samaké a rappelé que l'opération Maliko dont il est aujourd'hui il est question, se déroulera en trois phases importantes. La première phase consistera à la traque et à la neutralisation des groupes armés jusque dans leurs derniers retranchements. La seconde portera sur la stabilisation et la réinsertion aux activités socio-économique.



■ EcoMatin



Outre l'aménagement hydroélectrique de Bini à Warack dont le financement a été suspendu depuis 2019 par le partenaire financier chinois ICBC, le gouvernement peine à trouver des fonds pour la construction d'une demi-douzaine de barrages.

#Energie #Electricité



■ Jeune Afrique



#Sénégal : À moins de quatre mois des élections législatives de juillet, un consensus a été trouvé entre le gouvernement et les partis politiques pour faire passer de 165 à 172 le nombre de sièges à l'Assem-

blée nationale.
<http://ow.ly/i7RM50ICMsk>



■ Pro Rumeur de bamako



Malgré que le Nigeria est l'un des plus grands producteurs du pétrole n'empêche pas qu'il est pénurie et au Mali nous ne sommes pas même l'avant dernier mais toujours nos stations ont en stock



■ Abdoul Mbaye



Donnez vous le temps de lire les communiqués du conseil des ministres. Ils ne contiennent que des rappels aux ministres de ce qu'ils sont sensés faire. Ça s'appelle tourner en rond! Pauvre Sénégal à la recherche de son «fast track» présidentiel !

■ Macky Sall



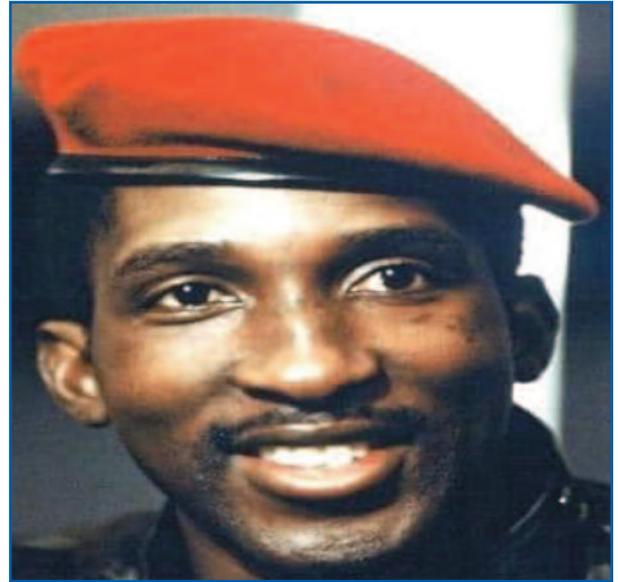
Au nom de l'UA, je me joins au peuple rwandais ami et frère en souvenir du 7 avril 1994 marquant le début du tragique génocide contre les Tutsi. Plus jamais ça !

■ Mandela Cissé



VERDICT
 Le verdict du procès de l'assassinat de Thomas

Sankara et de ses 12 camarades tués le 15 octobre 1987 est tombé: Reconnus coupables d'attentat à la sûreté de l'Etat, de complicité d'assassinat et d'assassinat, Blaise Compaoré, Gilbert Diendéré et Hyacinthe Kafando ont été condamnés à la prison à vie. Enfin, la justice !
 Il reste maintenant à faire le procès des complicités internationales.



■ Gouvernement du Mali



LE MINISTRE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES COMMUNIQUE...
 COMMUNIQUE N°07-2022-MTI

Faisant suite à la diffusion sur les réseaux sociaux et dans certains médias d'informations relatives aux tarifs de transport interurbain par autocar, le Ministre des Transports et des Infrastructures porte à la connaissance de l'opinion publique que les modifications tarifaires procèdent exclusivement du cadre de concertation des acteurs, qui statue sur l'ensemble des éléments constitutifs du coût du transport. Le Conseil Malien des Transporteurs Routiers, qui assure l'organisation et la représentation professionnelle de l'ensemble des transporteurs routiers, n'a été associé ni de près ni de loin à une quelconque modification des tarifs. A cet égard, il décline toute responsabilité dans la publication du document, qui ne saurait donc engager les transporteurs légalement autorisés à exercer l'activité. Le Ministre des Transports et des Infrastructures assure que toute modification des prix du transport se fera par annonce préalable à son application. Le Ministre invite l'ensemble des transporteurs routiers à inscrire leur démarche dans le cadre de concertation susmentionné. Le Ministre en appelle au sens civique, à la mesure et à l'esprit de compréhension des transporteurs routiers et invite les usagers du transport routier à la sérénité.
 Bamako, le 7 avril 2022.

L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Mali : Quand l'or alimente les caisses de l'Etat



Le pays tire 70% de ses recettes de l'or. Toutefois, l'or ne brille pas assez pour beaucoup de Maliens qui attendent de ressentir les retombées de ces ressources sur leur quotidien.

Selon le Directeur National de la Géologie et des Mines, Cheick Fanta Mady Keïta, qui s'est confié au quotidien d'informations générales « Le Républicain », « l'or représente 70% des recettes du Mali actuellement ». Le Mali est le troisième pays producteur de l'or en Afrique avec 71 tonnes produites derrière le Ghana et le Burkina Faso. Le secteur aurifère arrive en tête des recettes de l'Etat avec 600 milliards de FCFA, souligne-t-il. Cela permet au gouvernement de réaliser de nombreuses infrastructures dans le domaine de la santé, du transport et de l'environnement selon l'ingénieur géologue et minier. Le secteur est vital pour l'économie du pays, plus encore après l'embargo de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il représente plus d'un million d'emplois, 7% du PIB, un quart du budget de l'Etat et les trois quarts des exportations.

Conscient des enjeux, les nouvelles autorités de Transition veulent tirer davantage de ce secteur en poussant les sociétés exploitantes à verser plus à l'Etat malien. « On est tous des Maliens, on essaye de faire davantage pour que cet or brille pour nous », a indiqué Cheick Fanta Mady Keïta. L'Etat malien est en train de pousser les sociétés minières à faire encore plus en jouant sur les taxes. Une manière de rétablir un peu d'équilibre dans les contrats signés qui réservent souvent la part belle à ces entreprises étrangères. Le pays est aussi devenu avec la crise au Sahel, une plaque tournante du trafic d'or vers des pays riverains comme la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Le nouveau code minier signé en 2019, essaie de rétablir l'équilibre en mettant l'accent sur le contenu local. « On a dit à capacité égale, compétence égale, quand il y a un marché entre un étranger et un malien, il faut donner le marché à la société malienne et je vous le dis, il faut vérifier, dans beaucoup de mines actuellement. Ce sont les sociétés sous-traitantes maliennes qui sont en train d'opérer dans ces mines. Et l'argent dégagé par rapport à ça va rester au Mali » a indiqué Cheick Fanta Mady Keïta.

Ce contenu local souligne-t-il « va beaucoup nous permettre de faire de sorte que cet or brille davantage pour le Mali ». A ce niveau, les nouvelles autorités essaient d'explorer d'autres chaînes d'alimentations dans le secteur des mines afin d'y insérer les sociétés maliennes, dit-il.

Source : APA

Mali : Le pays dénonce la non levée des sanctions par l'UEMOA



Le gouvernement malien de Transition annonce regretter la non levée de sanctions contre le pays, malgré la décision de suspension prise, il y a deux semaines, par la Cour de Justice de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Le Mali est, depuis le 9 janvier dernier, mis sous embargo par les instances régionales après le désaccord avec les militaires au pouvoir sur la durée de transition. Cependant, les autorités maliennes avaient engagé deux procédures pour l'annulation au fond et le sursis à exécution de ces « sanctions illégales, illégitimes, injustes et inhumaines » prises avec effet immédiat.

Le 25 mars, alors que se tenait à Accra la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Cour de Justice de l'UEMOA a décidé de suspendre les sanctions économiques adoptées contre le Mali par la CEDEAO et qu'elle avait endossées. Elles concernaient entre autres la suspension de toutes les transactions commerciales à l'exception des produits de consommation essentiels et le gel des avoirs financiers d'environ 150 personnalités liées à la junte malienne.

Aujourd'hui, le gouvernement malien dit constater « avec regret, qu'en dépit de la double notification qui lui a été faite, par le Mali et par la cour, la commission et la conférence n'ont pas daigné exécuter cette ordonnance qui est d'application immédiate et insusceptible de recours ». Dans le communiqué publié mercredi soir, le porte-parole du gouvernement note que « ces sanctions violent allègrement les règles communautaires notamment les dispositions garantissant l'indépendance de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ».

« En tout état de cause, en imposant des sanctions financières et économiques, la CEDEAO ne disposant pas d'instruments lui permettant de s'assurer de leur exécution, s'est appuyée sur les outils de l'UEMOA », souligne le document avant d'ajouter qu'« à partir du moment où la décision de l'UEMOA est remise en cause, la CEDEAO devrait à son tour suspendre l'exécution des sanctions prononcées ». Par conséquent, le Colonel Assimi Goïta et ses hommes disent dénoncer « avec force cette attitude qui constitue un flagrant déni de justice et tranche avec les exigences de l'Etat de droit, lesquelles imposent le respect des décisions de justice ». Prenant « à témoin la communauté nationale et internationale », le gouvernement appelle la CEDEAO, l'Union Africaine (UA) et l'Organisation des Nations Unies (ONU) « à s'engager activement, afin que l'UEMOA se conforme à la légalité internationale et aux décisions de son propre organe de contrôle juridictionnel ».

Source : APA

Prétendu massacre de Moura au Mali : À Bamako redoute-t-on une enquête indépendante ?



Une enquête a été ouverte par la Justice Militaire malienne au sujet d'exactions commises dans le secteur de Moura et attribuées aux forces armées maliennes. Cette décision intervient alors que la communauté internationale met la pression sur les autorités de la Transition.

Le Mali est au centre de toutes les attentions, en Afrique comme à l'international, après des rapports faisant état de centaines de personnes, des civils, massacrées par les forces armées maliennes, qui seraient aidées des « instructeurs » russes de la société Wagner. Des témoignages font état de scènes d'horreur. Creuser sa propre tombe, qui fut un dicton, aurait été une réalité au Mali, où des personnes auraient été forcées à creuser des trous dans lesquels elles auraient elles-mêmes été ensevelies, après avoir été exécutées. Des ONG ont fait état de centaines de personnes abattues, entre le 27 et le 31 mars, à Moura, localité située dans une région réputée être un point focal de la violence au Mali et même dans le Sahel. Cette partie du Mali abriterait pour la plupart des populations peulh parmi lesquelles beaucoup de recrues chez les djihadistes. Ce qui en a sans doute fait une cible privilégiée des forces conjointes armée malienne-mercenaires russes, qui y auraient effectué une descente meurtrière, au point de choquer le monde entier.

Au moment où la communauté internationale partage son indignation et que les Etats-Unis ont demandé à la MINUSMA d'ouvrir une enquête indépendante sous la supervision des autorités maliennes, une position d'ailleurs appuyée par l'Union Européenne, Bamako prend les devants. La Justice Militaire malienne a en effet annoncé, mercredi 6 avril, l'ouverture d'investigations sur le drame de Moura. « Des enquêtes ont été ouvertes par la gendarmerie nationale sur instructions du ministère de la Défense et des anciens combattants », indique la justice du pays. Pour les autorités maliennes, il s'agit « de faire toute la lumière sur ces allégations d'exactions présumées commises sur des civils ». Dans un communiqué, le Procureur auprès du Tribunal militaire de Mopti, ville proche de Moura, précise qu'il se rendra « très prochainement » sur les lieux du drame « avec des enquêteurs et un médecin légiste ». Une façon de freiner l'élan pris par la communauté internationale, qui réclame toute la lumière sur ce qui est qualifié de « crime ». L'armée malienne, s'agissant de cette affaire, parle de « 203 terroristes neutralisés », alors que des témoins font état d'exécutions sommaires de civils.

Source : Afrik.com

Moura : Ouverture d'enquêtes « suite aux allégations d'exactions »



Selon un communiqué du Procureur de la République près le Tribunal militaire de Mopti

Le Tribunal militaire de Mopti a ouvert des enquêtes à la suite des allégations d'exactions présumées commises sur des civils lors d'une opération aéroterrestre des Forces armées maliennes dans la zone de Moura dans le centre du pays, a annoncé mercredi, le premier substitut au procureur de la République près le tribunal de Mopti, le Colonel Soumaila Bagayoko.

« Le Procureur de la République près le Tribunal militaire de Mopti porte à la connaissance de l'opinion que suite aux allégations d'exactions présumées commises sur des civils dans la période du 23 au 31 mars 2022 dans la zone de Moura, à 17 kilomètres au Nord-est de Kouakourou dans le cercle de Djenné région de Mopti, des enquêtes ont été ouvertes », explique-t-on dans le communiqué.

La note précise qu'« elles sont conduites par la gendarmerie nationale sur instructions du ministre de la Défense et des Anciens Combattants pour mener des investigations approfondies afin de faire toute la lumière sur ces allégations ».

« Un transport judiciaire sera effectué très prochainement sur le site à Moura par le Procureur militaire exerçant ses prérogatives de police judiciaire. Il sera accompagné d'un médecin légiste, d'une équipe de police technique et scientifique (PTS) et d'enquêteurs », déclare le Colonel Soumaila Bagayoko premier substitut au Procureur de la République. La même source souligne que « l'opinion sera tenue régulièrement informée de l'évolution de ces enquêtes, dont les résultats seront rendus publics ».

Pour rappel, les Forces armées maliennes (FAMa) avaient annoncé dans un communiqué en date du 1er avril courant, avoir neutralisé 203 terroristes dans une opération aéroterrestre de grande envergure menée du 23 au 31 mars 2022 dans la zone de Moura à 17 km au nord-est de Kouakourou dans la région de Mopti (centre).

Cette annonce a provoqué moult réactions, dont celles des Etats-Unis, de l'Union européenne, de la France et des Organisations de défense de droits de l'Homme, comme Human Rights Watch et Crisis Group qui ont exprimé leur « préoccupation » suite à des informations faisant état « d'exactions » dans le village de Moura.

Source : Anadolu Agency

Mali : La MINUSMA peut-elle encore faire son travail d'enquête ?



La multiplication des exactions attribuées à l'armée malienne et aux mercenaires de Wagner souligne la difficulté de la tâche qui incombe à la mission onusienne. Et ce d'autant plus qu'elle est tirillée en interne.

Entre 200 et 400 morts. Les chiffres, bien qu'encore imprécis, disent l'ampleur de la tuerie qui a eu lieu à Moura, dans le centre du pays, entre le 27 mars et le 1er avril. Durant ces quelques jours, l'armée malienne – accompagnée des mercenaires de Wagner – y a officiellement mené « une opération d'envergure » contre « des groupes armés terroristes ». Mais de nombreuses sources dénoncent un « massacre » lors duquel des civils, en particulier peuls, ont été indistinctement tués. Très vite, des voix se sont élevées pour réclamer l'ouverture d'une enquête indépendante afin de faire la lumière sur ce qui s'est passé à Moura. Comme souvent dans ce genre de cas, les regards se sont tournés vers la Minusma, la mission de l'ONU au Mali. Avec plus de 12 000 militaires et 1 500 policiers sur le sol malien, la mission de paix onusienne, mise sur pied en 2013, n'est pas une force offensive, insistent ses représentants. Elle ne peut en aucun cas attaquer, ni empêcher une opération de l'armée malienne – ce qui explique sa non-intervention à Moura, alors qu'elle dispose d'une base à Mopti, à une trentaine de kilomètres seulement.

El Ghassim Wane, source de blocages ?

Source : Jeune Afrique

Mali : Le regret de l'ancien ministre Seydou Traoré

Malheureusement, il est en train de se développer tout un système réfractaire aux critiques constructives, savamment monté et sciemment entretenu. Ce sont des pratiques d'un autre temps ! Le tissu social est plus que jamais menacé par l'intensification des mensonges à caractère ethnique et l'on veut nous attarder sur un débat de mouvement démocratique mort dont nombre de figures emblématiques sont une honte pour le Mali. Hier, on nous a dit qu'il y avait 45 fonctionnaires milliardaires sous Alpha, probablement plus aujourd'hui, après ATT et IBK.

Hier, On nous a dit qu'il existe une liste de 2000 fonctionnaires corrompus qui entravent le secteur privé.

Ceux qui ont tenu ces propos hier ont les pleins pouvoirs aujourd'hui. Qu'est-ce qu'ils attendent pour les faire rendre gorge ? Veulent-ils en

Coup de gueule d'Assane Sidibé : « Contre une défense des droits de l'homme à géométrie variable »



Sur sa page Facebook, le membre du Conseil National de Transition, Assane Sidibé dénonce ce qu'il qualifie de « lutte contre le terrorisme et de défense des droits de l'homme à géométrie variable » ou « la crise de jalousie », suite aux « allégations d'exactions » des Forces Armées maliennes sur des civils.

Pour illustrer « ce deux poids deux mesures », l'ancien député de la Commune IV et, actuellement, membre du CNT rappelle qu'en 2012, à Aguel Hoc « quand 153 soldats sont exécutés de sang-froid, silence des parrains occidentaux que l'on retrouve plus tard à défendre et à protéger les assassins en forçant le Mali à signer et à appliquer l'Accord scélérat d'Alger ». En outre, il rappelle la bavure de Barkhane à Bounty, ayant causé « la mort de 19 civils », selon une enquête de l'ONU, puis l'attaque de Mondoro, le mois dernier. « Près de 50 soldats maliens périssent sous les balles des terroristes, les parrains occidentaux ont oublié « les droits de l'homme » et ils n'en parlent pas », tance-t-il, avant de conclure « qu'il n'en déplaît aux pleureuses, nos vaillantes FAMAS qui ont le soutien du Peuple continueront leur mission patriotique, qui est la libération du territoire Malien ».

Source : L'INDEPENDANT



faire autant eux aussi ?

Pourquoi tout ce verbiage "anti démocratie", alors qu'ils ont tous les leviers pour assainir les écuries d'Augias ?

Travaillons ! Travaillons ! Travaillons.

Si les 2045 corrompus ne sont pas en prison, on frise la démagogie. Le pays a besoin de son argent ! Les voleurs sont connus, ceux chargés de les prendre ont les moyens, il y a un tout nouveau lycée technique à Kieniéroba.

Seydou Traoré Ancien ministre



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Mali : « Sentinelles », une expérience du terrain avec Barkhane

Sortie le 5 avril sur OCS, la série s'aventure dans la région de Mopti avec de jeunes engagés de l'armée française. Dans un contexte plutôt juste, la fiction dépeint l'intervention militaire et tous les problèmes qu'elle rencontre avec pertinence.

Une jeune lieutenant, Anaïs Collet, part avec sa section au Mali, dans la région de Mopti, dans le cadre de l'opération Barkhane. Lors d'une mission, les militaires sont pris en embuscade et l'échange de tirs vire à la bavure. De ce drame découle une avalanche d'événements, parfois un peu rocambolesques, qui montrent la réalité vécue par de jeunes engagés de l'armée française. Sentinelles en profite pour expliquer le contexte des conflits maliens et critiquer, plutôt finement, le but de l'opération débutée en juillet 2014.

L'action se déroule peu de temps après, courant 2015, quand Thibault Valetoux et Frédéric Krivine commencent à écrire la série. Barkhane vient de prendre le relais de l'opération

Serval. Après la libération de villages du nord du pays occupés par des jihadistes, la France espère soutenir les forces armées maliennes face à la montée du terrorisme sur le territoire. Au départ, le désir des scénaristes n'est pas tant de raconter ce qu'il se passe au Mali que de mettre en lumière les jeunes qui s'engagent pour y combattre.

« Traditionnellement, en France, on fait des séries sur des conflits qui ont eu le temps d'être "digérés", contrairement aux États-Unis, où l'on a l'habitude de produire du contenu sur des actions en cours », remarque Thibault Valetoux. De fait, en s'embarquant dans Sentinelles, les auteurs savent qu'ils prennent le risque d'être « complètement rattrapés par les événements et de présenter une série datée »

qui ne répondra pas à la réalité des faits au moment où elle sortira.

« L'HUMANITÉ DERRIÈRE LES UNIFORMES »

Mais pour Thibault Valetoux, cela n'a pas d'importance. « On ne fait pas un documentaire, on est des dramaturges, on veut raconter l'histoire de personnages, on cherche l'humanité derrière les uniformes. C'est ça, le cœur de la série, raconter le dessous des cartes. » Il a choisi Barkhane parce qu'il ne pouvait faire autrement : « Il était impensable pour moi de raconter ces jeunes engagés dans une autre opération : c'est celle qui concerne le plus de militaires au moment où j'écris. »

LE PREMIER ÉPISODE [EST] TRÈS CRITIQUE, TANT VIS-À-VIS DES SOLDATS QUE DES HAUTS GRADÉS

Derrière les gilets pare-balles de Sentinelles, il y a de la diversité, des femmes, des homosexuels, des croyances religieuses, de la naïveté, des coups de tête, de la solidarité. En bref, une galerie de personnages assez riche qui cherche à correspondre à ce qu'offre l'armée sur le papier, une place pour tous. Malgré la part de fiction assumée, Thibault Valetoux





et Frédéric Krivine essaient d'obtenir un rendu plausible. Ils épluchent toute la documentation disponible sur l'opération qui bat son plein (documentaires, reportages...) dont le contenu est assez frais et dont le propos est souvent institutionnalisé, remarquent-ils. Ils travaillent aussi directement avec l'armée pour nourrir un scénario le plus réaliste possible. D'un côté, ils cherchent à humaniser ceux qui s'engagent, méconnus du grand public, de l'autre, ils ont à cœur de servir un propos indépendant. On le voit d'ailleurs dès le premier épisode, très critique, tant vis-à-vis des soldats que des hauts gradés.

UN CONTEXTE LOCAL INCOMPATIBLE AVEC L'ACTION MILITAIRE

Malgré quelques incohérences, la série Sentinelles réussit bien à retranscrire le contexte local. L'armée française fait face au Mali à des conflits communautaires auxquels elle n'est pas habilitée à réagir. Elle constate des exactions, notamment des massacres de villageois peuls. Les milices qui les perpètrent sont inspirées de groupes armés que Bamako avait fondés pour combattre le jihadisme à une époque, puis désavoués. L'année 2019 a d'ailleurs été le théâtre de nombreux conflits meurtriers entre ces milices et des Peuls.

LA SÉRIE SENTINELLES POSE OUVERTEMENT LA QUESTION DE L'INTÉRÊT DE BARKHANE

Les jeunes militaires sont venus avec la bonne intention de « protéger la population ». Mais, comme la fiction Sentinelles le souligne assez justement, les forces françaises sont de moins en moins les bienvenues, elles commettent des bavures – même si ces dernières sont rares –, et sont pied et poing liés quand des atrocités se déroulent sous leurs yeux. Alors, « qu'est-ce qu'on fout au Mali ? » questionne à plusieurs reprises le lieutenant Anaïs Collet. La série pose ouvertement la question de l'intérêt de Barkhane, une intuition qu'ont eue les scénaristes en 2015. Ces derniers tiennent néanmoins à faire cohabiter tous les points de vue : « Une journaliste reproche aux soldats de faire perdurer des pratiques colonialistes, un commandant français lui répond que sans cette intervention, les gens mourraient », précise Thibault Valetoux.

Le point fort de Sentinelles, c'est sûrement que ceux qui estiment que cette mission pose un problème l'emportent. La réalité leur a d'ailleurs donné raison

Source : Jeune Afrique



Sortie de Mariko et de Tiébilé Dramé : Le CDM accuse, l'ADEMA-PASJ riposte et demande des preuves

Les allégations censées venir, à l'occasion du 31ème anniversaire qu'a eu lieu ce 2 avril 2022 au CICB, des panélistes Tiébilé Dramé et d'Oumar Mariko continuent de susciter des polémiques. Alors qu'il condamne et trouve les propos d'Oumar Mariko de « haineux, mensonges et populistes contre les FAMA », le CDM qualifie ceux de Tiébilé de « trahison nationale ». En réaction à ce fait, l'Adéma-PASJ ayant organisé ledit panel établit sa version factuelle et met le mouvement au défi.



Il a fallu attendre le lendemain de la tenue de la conférence débat consacrée au 31ème anniversaire de l'exercice démocratique au Mali pour voir deux(2) communiqués du CDM. Toujours coriace et tenu debout au sujet de la défense de l'Armée et des militaires au pouvoir, le CDM rapporte avoir appris avec « stupéfaction la déclaration honteuse qu'il qualifie de trahison nationale venant de Monsieur Tiebilé Dramé du PARENA, en marge du 31ème anniversaire de la démocratie malienne ». Dans cette déclaration, Monsieur Dramé annonce, selon le CDM, la célébration prochaine du 10ème anniversaire de l'Azawad. « Quel paradoxe ! Quel populiste ! Le CDM, tout en condamnant avec la dernière rigueur ces propos irresponsables, demande à Monsieur Dramé de présenter officiellement ses excuses au peuple malien », a-t-on lu. Ces propos dignes d'une autre époque ne doivent nullement venir d'un leader politique comme Tiébilé Dramé, suivant le CDM. Poursuivant dans cette même logique, le collectif pour la défense des militaires a fait, le même 3 avril, « un communiqué de condamnation et d'interpellation, suite aux propos haineux, mensongers, diffamatoires, honteux, et populistes du Mr. Oumar Mariko contre nos FAMA ». Aussi, le mouvement souligne avoir constaté, depuis quelques jours, que « des soit disant acteurs démocratiques s'adonnent à des déclarations, à des in-

citations à la violence et à la haine en incriminant les forces de défense et de sécurité maliennes ». Le mouvement suppose que ces acteurs se livrent à une instrumentalisation de certaines couches de la population unie autour du pays. Dans ses déclarations « honteuses et irresponsables, Oumar Mariko accuse nos FAMA d'exécutions sommaires. Quelle calomnie ! Quelles graves accusations. Le CDM demande au procureur de la République de s'autosaisir du dossier en interpellant Oumar Mariko, afin qu'il apporte des preuves de ses propos ». Situait l'évènement dans son contexte, le parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA-PASJ) s'est inter-cédé dans l'affaire. D'abord, la force politique a voulu réagir aux allégations venant des membres du CDM. Aux membres du CDM, l'Adéma confie que l'initiative de la conférence débat sur les 31 ans de démocratie est venue de lui. Ce panel, tenu le 2 avril a regroupé plusieurs panélistes, dont le Pr. Dioucounda Traoré (empêché) ; Cheikh Oumar Cissoko (empêché) ; Me. Mountaga Tall ; Mme Sy Kadiatou Sow ; Pr. Ali Nouhoum Diallo ; Oumar Mariko ; Tiébilé Dramé.... Revenant sur le communiqué de condamnation du CDM concernant M. Tiébilé Dramé, l'Adéma-PASJ qualifie la teneur dudit communiqué « de grosse déformation des faits ». La force politique estime que Tiébilé Dramé n'a pas parlé de la célébration

prochaine du 10ème anniversaire de l'Azawad. Etablissant la vérité, le parti est revenu sur les propos de M. Dramé : « Après le succès de la révolution démocratique, le Mali se trouve confronté à un certain nombre de difficultés dont on peut énumérer quelques-unes. C'est un pays fragile, divisé et très divisé... Un pays où la menace séparatiste est particulièrement ravivée ces derniers mois. Dans quelques jours, nous aurons un indicateur. Parce que, dans quelques jours, ce sera le 10ème anniversaire de la proclamation de l'indépendance de l'Azawad. L'on verra la façon dont ce 10ème anniversaire sera célébré. Ça nous donnera une indication de la force de la menace terroriste dans un contexte de crise et d'affaiblissement de notre pays ». Sur la base de ces propos, l'Adéma dit mettre le CDM au défi d'apporter des preuves que Tiébilé ait tenu des propos qu'il (CDM) estime entendre lors de son intervention. « Les auteurs (CDM) du communiqué ne peuvent apporter aucune preuve de leurs accusations, aucun fait précis pouvant confondre les intervenants dont M. Tiébilé Dramé ». Le parti annonce qu'aucune menace, intimidation ou chantage n'entamera la ferme détermination des acteurs du mouvement démocratique à sauver la démocratie, voire à s'opposer aux tentatives de falsification et de réécriture de l'histoire de la démocratie du Mali. En substance, il martèle que toutes les interventions qui ont eu lieu lors de la conférence débat ont été enregistrées et diffusées sur les toiles. Ce qui l'amène à lancer un défi aux membres du CDM d'apporter des preuves contre les panélistes qu'il accuse.

Mamadou Diarra
Source : LE PAYS

Administration provisoire : Le CNPM retrouve la raison



Le bureau de l'Administration provisoire du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), a été reçu en audience, hier mardi, par le ministre de l'Industrie et du Commerce. Cette rencontre intervient après l'Assemblée générale extraordinaire du Conseil ayant abouti à la mise en place d'une Administration provisoire conduite par Boubacar Diallo, Premier Vice-président de l'institution. Au centre des échanges, la mission assignée au bureau de l'Administration provisoire, à savoir la relecture des textes du CNPM, l'organisation d'élections libres et transparentes dans un délai de 3 à 6 mois.

A cette occasion, le ministre Mahmoud Ould Mohamed a salué la démarche de l'Administration provisoire du CNPM, et leur a réaffirmé son soutien, sa disponibilité et celle du Gouvernement pour sortir le secteur privé de sa torpeur d'engourdissement, après une crise qui a perduré plus d'un an, crise entretenue par des feuilletons judiciaires nés du contentieux électoral. En effet, après 18 mois de crise, Diadié dit Amadou SANKARE et Mamadou Sinsy COULIBALY ont enfin consenti à poser la balle par à terre en acceptant de sceller la paix des braves pour le grand bonheur du secteur privé malien.

C'était à la faveur d'une Assemblée Générale Extraordinaire, tenue il y a quelques jours, visant à aplanir les différends et à préparer le terrain pour les prochaines élections. Une AG qui a été présidée par le Chef de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, M. Bourama TOURE, et au cours de laquelle Diadié dit Amadou SANKARE et Mamadou Sinsy COULIBALY étaient assis côte à côte, pour magnifier les vertus de la paix et de la cohésion retrouvée.

Le Chef de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances était accompagné par Soya GOLFA, dont l'apport fut grand dans la mise en place de l'Administration provisoire, et par le Président de la Chambre des Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM), M. Youssouf Bathily... L'AG en question faisait suite à une importante réunion tenue le 1er mars 2022 au siège du CNPM entre les membres de l'Administration provisoire et les Présidents et responsables des Groupements professionnels et personnes ressources qui ont décidé de transcender leurs divergences en concluant un accord de sortie de crise.

Il s'agissait entre autres, au cours de cette AG, de valider la mise en place de l'Administration provisoire en tant qu'organe chargé de gérer

les activités du CNPM sur la base des missions assignées et dans les délais convenus, de procéder à la recomposition de l'Administration provisoire pour porter le nombre à 16 membres, de mettre fin à tous les litiges et contentieux opposant les deux acteurs majeurs de la crise au nom de l'intérêt supérieur du secteur privé et du Mali, de renoncer à toutes les procédures, plaintes, requêtes ou autre prétention par voies judiciaires.

Dans sa nouvelle configuration, Administration provisoire aura désormais pour mission de rassembler davantage, d'assurer la cohésion entre les membres du CNPM, d'assurer la continuité de l'existence même du Patronat et de préparer les meilleures conditions d'organisation d'une nouvelle élection dans un délai de 3 à 6 mois dans un climat apaisé. Aussi, pour l'organisation d'une élection crédible et transparente, l'Administration provisoire s'est proposée de faire la relecture de certains articles des textes et de faire organiser les élections par une structure indépendante pour éviter qu'elle ne soit à l'origine d'une nouvelle crise.

L'on se rappelle, le 11 février dernier, les Présidents des Groupements Professionnels et les Présidents des Conseils Patronaux de Régions du CNPM ont eu à élaborer un memorandum dans lequel ces présidents ont décidé de la mise en place d'un Comité de Crise, en guise d'organe dirigeant pour une période transitoire dont la durée sera plus tard fixée de trois à six mois. Cet organe est dirigé par Boubacar DIALLO, qui remplace ainsi Soya GOLFA, Président du Groupement des Commerçants Maliens (GCM) qui vient de réussir cette sortie de crise.

Il était donc temps de mettre fin à cette crise qui a entraîné des conséquences néfastes sur le secteur privé de notre pays. Des conséquences qui ont pour noms, entre autres : la perte de crédibilité et d'influence, en passant par le déficit de défense des intérêts du secteur privé avec d'énormes pertes au niveau des acquis syndicaux, l'absence de débats économiques en même temps que le déficit de stratégies économiques, la démobilitation des investissements directs étrangers, et la marginalisation du secteur privé...

■ Yama DIALLO

Promotion de l'excellence : Les meilleurs élèves du lycée Ibrahima Ly récompensés

Cultiver l'excellence au sein du lycée, créer l'émulation et encourager les meilleurs élèves, tel semble être les objectifs de la cérémonie de remise de prix aux meilleurs élèves, organisée par le comité local du syndicat national des enseignants fonctionnaires des collectivités territoriales du lycée Ibrahima Ly (SNEFCT-LILY). C'était le jeudi 7 avril 2022, en présence des élèves et des professeurs dudit établissement.

Ce geste de grandeur d'âme est une manière de prouver à l'opinion nationale et internationale que le syndicalisme n'est pas seulement la revendication de l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants. C'est en adepte de ce paradigme que le syndicat national des enseignants fonctionnaires des collectivités territoriales (SNEFCT) organisé cette belle cérémonie. Il ressort des interventions que la culture de l'excellence au sein des établissements scolaires fait partie des priorités du syndicat national des enseignants fonctionnaires des collectivités territoriales (SNEFCT). Aussi, il entend pérenniser ces genres d'actions pour le bonheur des élèves du lycée Ibrahima Ly en par-

ticulier et les élèves du Mali en général. Cette action entre dans le cadre de l'encouragement des élèves qui se sont illustrés lors des compositions du 1er trimestre passé. Visiblement comblé, Philippe Poudiougou, censeur du lycée Ibrahima Ly, dans son intervention a souligné que de telles initiatives doivent être encouragées. **« La cérémonie qui nous réunit, est symbolique mais a tout son sens. Il s'agit de la remise des cadeaux aux meilleurs élèves du lycée Ibrahima Ly, cela n'arrive pas tout le temps. Au nom des autorités éducatives, nous remercions et encourageons le SNEFCT-Lily pour leur initiative hautement salubre. Nous osons espérer que le comité**

local du SNEFCT- Lily maintiendra ce cap et multipliera les initiatives pour le bonheur du lycée », a-t-il dit.

Selon Ousmane Almoudou, secrétaire général national du SNEFCT et porte-parole de la synergie, cette cérémonie a pour objectif de cultiver de l'excellence au sein de nos espaces scolaires. Des actes similaires doivent être multipliés dans les différents établissements, pour créer l'émulation entre les élèves. **« Je pense fondamentalement que le bureau SNEFCT- Lily a fourni d'immenses efforts pour que ce jour soit. Et cela répond parfaitement aux aspirations du règlement intérieur des écoles. C'est une manière d'encourager les meilleurs élèves et de pousser les autres à plus d'efforts. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'acte posé par nos collègues du lycée Ibrahima Ly, pour leur initiative à encourager et à imiter dans les autres établissements secondaires et fondamentales** », a-t-il souhaité.

Le secrétaire général de l'association des élèves et étudiants du Mali (AEEM) de Lily et le président de l'association des parents d'élèves du lycée Ibrahima Ly, ont tour à tour approuvé un sentiment de satisfaction et beaucoup d'émotions pour l'évènement du jour. Tous, ont remercié le bureau du SNEFCT-Lily pour l'initiative hautement salubre. Cette initiative rentre dans le cadre d'une école apaisée et performante. **« Je saisi cette occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet évènement. De telle action n'est pas surprenante venant des enseignants. Parce que c'est eux qui forment et façonnent les jeunes élèves pour une vie future et plus responsable** », a fait savoir le président de l'association des parents d'élèves.

■ Ibrahim Sanogo





DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Mali : Le jeu trouble de la diplomatie italienne

Officiellement établie par une ONG pour réconcilier l'Etat et les anciens groupes rebelles du Nord, la médiation de Rome cache un volet migratoire embarrassant et génère des tensions.



■ ■ L'Italie n'a aucun agenda caché au Mali. » Face à la presse venue s'enquérir, début février, du tête-à-tête que venait de lui accorder le Premier ministre, Choguel Maïga, Stefano Antonio Dejak, tout premier ambassadeur italien accrédité dans le pays, s'est voulu rassurant. Rome, a déclaré le diplomate en poste à Bamako depuis août 2021, souhaite « sincèrement travailler pour bâtir des ponts, pour la stabilité, le développement et la sécurité que le peuple malien mérite ». A l'heure où certains Etats européens – à commencer par la France – réduisent leurs engagements au Mali, pays de plus en plus isolé depuis le double coup d'Etat d'août 2020 et de mai 2021, la position de l'Italie détonne. Sa diplomatie, auparavant gérée depuis le Sénégal voisin, dispose désormais d'une chancellerie dans la capitale malienne. La coopération militaire a quant à elle été renforcée, notamment

avec l'arrivée en début d'année de 200 membres des forces spéciales italiennes au sein de la « Task Force Takuba » européenne, déployée dans le Nord pour lutter contre le terrorisme. C'est précisément dans les régions septentrionales du Mali, où la guerre a été déclenchée en 2012 par une coalition de groupes armés indépendantistes et djihadistes, que la diplomatie italienne se montre la plus active. Le 31 janvier, un cliché publié sur les réseaux sociaux, montrant les principaux chefs des anciens groupes rebelles confortablement installés à bord de deux jets privés affrétés par l'ONG italienne Ara Pacis Initiatives for Peace, avait intrigué à Bamako.

UN SUJET TABOU

Invités à Rome par cette organisation spécialisée dans la médiation, les représentants des mouvements armés et le ministre de la récon-

ciliation nationale, le colonel Ismaël Wagué, avaient alors signé l'accord de principe de Rome, un texte fixant les modalités de fonctionnement du « cadre stratégique permanent » (CSP). Cette structure, mise sur pied dans la capitale italienne, en mai 2021, pour sceller l'union des groupes armés du Nord, est censée avoir pour objectif d'accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix d'Alger, ratifié en 2015, entre l'Etat malien et les anciens rebelles. Les conditions de l'entente italo-malienne sont néanmoins restées secrètes, faisant émerger chez plusieurs analystes maliens et diplomates occidentaux des soupçons quant à sa finalité réelle.

Source : Le Monde

Ouverture de la session d'avril du CNT : Diaw fustige, défend et plaide...

A l'occasion de l'ouverture de la session d'Avril de son institution, le président du Conseil National de Transition a dénoncé l'attitude de la CEDEAO qui, selon son explication, est instrumentalisée par la France. Il a défendu les efforts des autorités de la transition pour un Mali refondé et a plaidé pour l'union de tous les fils du Mali.



Le Conseil National de Transition a ouvert sa session ordinaire d'avril en début de cette semaine. Une session qui se tient à un moment très particulier où le Mali est victime des sanctions économiques et financières imposées par la CEDEAO et l'UEMOA.

Diaw dénonce les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali

Dans son discours, le président du CNT, le colonel Malick Diaw déplore les sanctions « injustes, injustifiées et inhumaines » de la CEDEAO et de l'UEMOA à l'encontre du Mali. Comme le Premier ministre l'a toujours dit, le président du CNT estime que la finalité des-

dités mesures, était d'isoler complètement le Mali et le sevrer de ressources. Aussi, le président du CNT fustige les sanctions individuelles contre certaines personnalités de la transition. « Finalement nous sommes en bon droit de nous demander pourquoi tant d'acharnement et d'agressivité contre notre pays et ses dirigeants », laisse entendre le colonel Diaw qui a également dénoncé la campagne de dénigrement contre le Mali. « Pour cela, on nous désavoue et on tente de nous dénigrer partout sur la scène internationale », laisse-t-il entendre. Pour le colonel Diaw, la déclaration de Macron à la suite de la suspension de RFI et France 24 est une confirmation de l'instrumentalisation de la CEDEAO par la

France. « Il n'en fallait pas davantage pour pousser le Président français à avouer publiquement ce que l'opinion soupçonnait depuis fort longtemps. Oui, Mesdames et Messieurs, cela a été juste suffisant pour exposer encore au grand jour l'influence coupable dont la CEDEAO semble faire l'objet, spécialement sur le dossier du Mali », a-t-il laissé entendre avant de regretter que c'est de cette manière sous-marine que les questions concernant le Mali soient traitées. « C'est de cette même manière que des coups sont portés à notre pays pour l'obliger à rentrer dans le rang. Mais Dieu veuille et les maliens restent debout sur les remparts comme l'ont fait nos fiers devanciers, résistants téméraires des grands empires et

royaumes du Mali », dit-il.

Selon le président du CNT, le Mali ne sollicite aucunement un traitement de faveur quelconque mais souhaite seulement être compris et traité dignement. « Nous voulons juste que notre pays soit maître de sa propre destinée, qu'il puisse vivre en paix et entretenir désormais des relations bilatérales ou multilatérales de façon souveraine avec ses partenaires et ses amis », affirme le président de l'organe législatif.

Après avoir félicité le Gouvernement qui a su mettre rapidement cette période d'embargo à profit pour diversifier les opportunités économiques du Mali, salué toutes les initiatives prises par le Gouvernement pour attaquer les sanctions économiques injustement imposées au Mali devant la Cour de Justice de l'UEMOA, Diaw affirme que « le sursis à l'exécution des dites sanctions décidé par cette Cour, le 24 mars 2022, en dit long sur leur illégalité et la force des arguments développés par l'État malien et ses avocats ».

Diaw défend le bilan de la transition

Selon le patron de l'organe législatif malien, malgré toutes les turbulences, la transition malienne se poursuit sereinement et avec responsabilité vers son but ultime. « La loi portant révision de la Charte de la Transition que le CNT a adopté le 21 février 2022 rentrait d'ailleurs dans ce cadre », précise-t-il. A l'en croire résultait de la nécessité de procéder à certains ajustements indispensables à l'atteinte des objectifs majeurs de la transition. Ainsi, il a rassuré que « les autorités de la transition ne faibliront jamais pour relever les divers défis inscrits dans la Charte révisée de la Transition ».

Les Maliens appelés à l'union

La réussite de la transition, une nécessité pour les autorités actuelles. C'est en tout cas que prouve le discours du président du CNT. Selon lui, l'ambition de tous les acteurs du changement est de faire en sorte que le Mali ne retombe plus jamais dans les erreurs et les errements du passé. Tous les moyens sont bons, selon Diaw, pour sauver la nation malade. « En décidant d'intervenir le 18 août 2020, nous, acteurs militaires, avons déjà sacrifié notre vie pour une cause que nous croyons juste et salutaire pour la survie de notre pays », dit-il avant d'ajouter : « Aujourd'hui plus que jamais nous sommes déterminés à donner notre vie, s'il le faut, pour préserver l'intégrité et le renouveau du Mali ». Il a profité de l'occasion pour appeler les Maliens à un sursaut national. Selon lui, les autorités de la transition ont toujours souhaité l'inclusivité. Pour le président du CNT, les Maliens doivent retenir qu'une transition mal conduite est la voie toute tracée vers d'autres remous. « Évitez donc tout acte susceptible de fragiliser la transition, singulièrement au moment où le Mali est en train de trouver sa voie malgré les épreuves et les contraintes de l'heure », plaide-t-il avant de souhaiter que cette transition en cours soit vraiment la dernière au Mali ».

Aussi, a-t-il profité de l'ouverture de cette session pour saluer la montée en puissance de l'armée et exprimer les reconnaissances du Mali à ses soutiens.

Le Premier ministre bientôt devant le CNT

Le Président du CNT a annoncé, devant le premier ministre, l'interpellation de ce dernier pour qu'il défende le bilan de son gouverne-

ment. « Je voudrais m'adresser solennellement au Premier Ministre pour lui dire qu'indépendamment des évaluations périodiques faites du PAG, les maliens veulent savoir exactement l'état d'avancement du processus de transition ainsi que le chronogramme détaillé », dit-il. Selon lui, c'est au peuple que revient la paternité des conclusions des ANR notamment celles devant aboutir à un retour rapide à l'ordre constitutionnel. « Les échanges en cours avec la CEDEAO ne devraient en aucune manière constituer un facteur de blocage de notre processus de refondation. Sur cette question, Monsieur le Premier Ministre, vous serez certainement invité à passer devant le CNT, conformément à sa mission de contrôle de l'action gouvernementale, pour des échanges plus approfondis dans un bref délai », a-t-il annoncé.

Par ailleurs, cette session d'avril couvrira une période de 90 jours et aura à examiner, en l'état actuel du tableau des saisines, trente (30) projets et propositions de loi. « Certains de ces dépôts, faut-il le souligner, sont essentiels à la refondation de notre pays. Tel est le cas du projet de loi électorale pour l'examen duquel vous voudriez bien accorder une attention particulière car constituant un des piliers de rectification de notre démocratie », précise le colonel Diaw qui ajoute « D'autres saisines non moins importantes recevront bien entendu les traitements appropriés. Il s'agit des projets de loi relatifs à la santé, à l'éducation, à la fonction publique, au statut des fonctionnaires de la Police, aux infrastructures et au Code des Douanes, entre autres ».

Boureima Guindo
Source : LE PAYS



Filles travailleuses domestiques : L'ADDAD, la protectrice bénévole des aides ménagères

Pour permettre à la presse de comprendre le mode de fonctionnement de son organisation et les conditions des filles travailleuses domestiques qu'elle héberge gratuitement avant l'obtention de l'emploi, l'Association pour la Défense des Droits des Aide-ménagères (ADDAD) a, dans le cadre du projet de protection des filles travailleuses domestiques contre les violences et l'exploitation à Bamako, singulièrement en Communes IV et VI qui sont bénéficiaires, organisé une journée porte ouverte, le 1er avril 2022 à l'endroit des hommes de médias. Au sortir de cette visite, un constat s'impose. L'ADDAD bat un effort gigantesque pour protéger les aides ménagères qu'elle accueille. Selon ses responsables, c'est un travail de bénévolat. « Nous faisons cela pour les protéger contre la maltraitance et autres abus », ont indiqué sans cesse les différentes intervenantes. D'où l'invitation de l'ADDAD aux autorités de donner un statut particulier à travers une loi votée.

A l'ADDAD, on apprend les bonnes manières à l'aide ménagère avant le contrat



Sise en Commune VI du District de Bamako, à Niamakoro précisément, l'ADDAD est logée dans un immeuble à deux niveaux. Là, se côtoient le personnel de l'ADDAD et les aides ménagères qui sont hébergées en attendant de trouver un contrat de travail. Un vigile s'y trouve jour et nuit pour veiller à la sécurité du logement et du service. Son rôle, selon Mme Sokona Traoré, secrétaire administrative de l'ADDAD non moins coordinatrice du projet de protection des filles travailleuses domestiques contre les violences

et l'exploitation à Bamako qui nous a accueillis à la porte, est aussi d'amener les aides ménagères à respecter les règles établies par le service. Après les salutations d'usages à la porte, elle nous fait conduire à l'une des parties importantes du service. C'est chez la chargée d'accueil et de la restauration et animatrice des aides ménagères, Yafoula Lougué. Elle, en plus d'être chargée de l'accueil des aides ménagères, leur apprend aussi à cuisiner, à nettoyer et arranger une maison avant qu'elles ne trouvent un contrat de tra-

vail. Histoire de les apprendre à voler de leurs propres ailes après. Ce jour, Yafoula, entourée de trois de ses sœurs sur la vingtaine d'aides ménagères qui sont hébergées, préparait de la sauce d'arachide (Tigadégué) comme plat du jour. A 9 heures déjà, la sauce du jour était presque prête.

L'ADDAD, la protectrice bénévole des aides ménagères

De là, Sokona nous conduit chez Mme Koureichi Fatoumata Mariko, secrétaire et trésori-

rière de l'ADDAD. Son bureau est plein de documents, notamment des contrats de travail. Ici, a-t-elle dit, nous recevons et orientons les jeunes filles avec les patrons ou patronnes à la recherche d'aides ménagères. Après avoir discuté avec les chercheuses ou chercheurs d'aides ménagères, nous signons un contrat de travail avec eux et la fille part travailler. Nous les suivons et restons à l'écoute de l'employeur s'il y a problèmes. Chaque mois, nous exigeons le versement de leurs salaires (22 500) à l'ADDAD. Nous la mettons dans un compte jusqu'à son départ au village. Pour vous dire qu'on travaille de façon bénévole ici. Nous ne prenons aucun sous, même pas 5 FCFA sur le salaire d'une fille tant en charge, nourriture et en partance au village. Elles sont servies gratuitement ici sans contrepartie. Nous essayons de les protéger des mauvais traitements, des mauvaises pratiques comme le traitement inhumain, les viols, les violences ; nous essayons de faire en sorte qu'elles aient aussi le droit de repos comme les autres tous les hommes ayant les mêmes droits et devoirs dans ce monde. « Par contre, le personnel cherche des soutiens, assistance ailleurs pour faire fonctionner le service et venir en aide au personnel », a répondu la secrétaire et trésorière de l'ADDAD aux journalistes.

Quand les contrats sont outrepassés par des employeurs

De là, nous montons au deuxième niveau du bâtiment. A droite, nous longeons le couloir jusqu'au bureau de la présidente de l'ADDAD, Mme Diallo Sitan Fofana, après avoir traversé les chambres d'accueil, le bureau du superviseur, le magasin. Sitan Fofana a survolé ses tâches de la journée et les cas de conflits entre aides ménagères, au retour au bureau le lendemain. Des questions liées à la justice lui sont aussi transmises pour traitement. Sitan Fofana n'a pas également manqué de rappeler les difficultés liées au non-respect des clauses du contrat par l'employeur. « Souvent dans le contrat, il se trouve que l'aide ménagère doit préparer, nettoyer la maison et prendre l'enfant. En plus de ces tâches, certain (es) employeur (ses) demandent à l'aide ménagère de laver le véhicule. Si elle refuse cela, on trouve qu'elle a refusé de travailler. Ce qui n'est pas vrai. Seulement cela n'est pas défini dans son contrat », a fait savoir Sitan Fofana avec peine.

L'Etat invité à prendre une loi pour protéger les aides ménagères

Pour finir, la présidente de l'ADDAD et sa secrétaire administrative Sokana Traoré, ne sont pas passées par mille chemins pour interpeller

l'Etat, les plus autorités du pays, à prendre au sérieux la question des FTD au sérieux pour qu'elles soient traitées avec respect, qu'elles aient le droit de repos, d'être bien logées, etc. « On veut que l'Etat prenne des mesures particulières pour notre cas (le cas des Filles travailleuses domestiques). Tout le monde sait qu'on est victime de toutes sortes d'exploitations. Pour nous protéger, on veut que l'Etat nous donne un statut particulier à travers une loi votée. Que l'Etat mène une campagne nationale pour que les gens sachent qu'on (les aides ménagères) a des droits comme les autres, qu'elles méritent un traitement humain, digne », ont déclaré avec instance les deux têtes de figures de l'ADDAD.

A l'ADDAD, les règles sont établies

L'on se dirige de l'autre côté de l'étage où se trouve les Techniciennes Bibatou Togola et Safiatou Denou. Leur rôle, ont-elles dit, est de surveiller les filles du centre avant de trouver de l'emploi. « Ici, une fille peut rester jusqu'à ce qu'elle trouve du travail. Les règles sont de ne pas sortir la nuit, ne pas accueillir un copain au centre en dehors de ses parents. Nous les suivons aussi sur leur lieu de travail pour voir si elles ont bien fait leur travail conformément au contenu du contrat. Dans le contrat aussi, il n'est pas permis qu'elles aient des fréquentations des amis ou même de leurs maris ou supposés maris. En transgressant ses règles après avertissement, on casse le contrat et on t'envoie au village chez tes parents pour ne pas avoir de problème », ont fait savoir les surveillantes des filles. Pour l'ADDAD, la communication est capitale pour toute entreprise qui se veut pérenne ou qui se veut de la visibilité. Mme Aissata Koné est chargée de la communication de l'ADDAD. Elle rappelle que son rôle est de soigner l'image de l'association tant au plan national que sur le plan sous régionale, africaine et mondiale. « Je fais aussi en sorte que les actions de sensibilisation, d'interpellation et de plaidoyers soient faites pour que soit respecté le droit des aides ménagères conformément à l'article 89 du Bureau international du travail pour le bien être des aides ménagères », a-t-elle conclu.

Hadama B. FOFANA
Source: Le Républicain



Le compte des opérations auprès du Trésor français est clos : Où sont passées les réserves de l'UEMOA ?

(Agence Ecofin) - C'est désormais acté, le compte des opérations de l'UEMOA a été clôturé et les ressources qui y étaient déposées ont été investies ailleurs. Toutefois le premier bilan de la gestion locale de ces avoirs en devises n'est pas très positif...

La BCEAO a confirmé la clôture définitive du compte des opérations de l'UEMOA, qui était ouvert au sein du trésor public français, a appris l'Agence Ecofin. « Conformément aux décisions des organes de l'Union, le compte des opérations a été clôturé », peut-on lire en note de bas de page du rapport sur les états financiers de la BCEAO en 2021, et dans la rubrique détaillant les avoirs extérieurs.

Le document ne dit pas de manière spécifique ce qu'est devenue cette ressource. Mais des informations contenues dans le rapport permettent de formuler des hypothèses solides. Une partie aurait été placée dans les comptes

de correspondants. En effet, le poste des comptes ordinaires chez les autres correspondants est passé de 332,2 milliards de FCFA en 2020, à 3540,5 milliards de FCFA à la fin 2021. Une autre partie a été placée sur des titres d'emprunts émis en devises internationales. Un peu plus de 913 milliards de FCFA ont été placés sur des titres « évalués à la juste valeur », c'est à dire qu'ils sont facilement transformables en liquidités. Et environ 2702 milliards de FCFA ont été prêtés à des pays développés, comme ceux de la zone euro, les Etats-Unis et, plus généralement, les pays membres de l'OCDE, ainsi qu'à des agences et institutions financières internationales.

Pour la BCEAO, l'une des principales conséquences financières de la fermeture du compte des opérations au sein du trésor public français, c'est la perte des revenus qui y étaient associés. L'institution y avait gagné 24,1 milliards de FCFA en 2020. Pour 2021, ce gain est naturellement de zéro. Par contre, les placements sur les marchés financiers entraînent un certain nombre de charges. Elles sont passées de 51 millions de FCFA à 2,45 milliards de FCFA. Aussi, il existe sur le marché ce qu'on appelle des pertes latentes. Elles ne sont pas effectives, mais pourraient survenir. Dans le cas de la BCEAO, ces pertes ont été estimées à 46,2 milliards de FCFA.

Dans ce contexte, les différents avoirs extérieurs de la banque centrale de l'UEMOA lui ont rapporté seulement 118,3 milliards de revenus nets d'intérêts en 2021, contre 185,21 milliards de FCFA en 2020. C'est 67 milliards de marge en moins, et cela représente une baisse de 36%.

La clôture du compte des opérations est restée longtemps une revendication des personnes qui militent contre le Franc CFA. Cette option politique tarde pour le moment à prouver sa pertinence.

Source : Agenceecofin.com



Guerre en Ukraine :

Les exactions commises par l'armée russe font-elles partie du plan du Kremlin ?

Les troupes de Vladimir Poutine sont accusées d'avoir commis des "crimes de guerre" contre des civils à Boutcha et dans plusieurs villes ukrainiennes. Ces exactions feront l'objet d'enquêtes qui devront déterminer, entre autres, les chaînes de responsabilité.

Le monde est encore sous le choc de la découverte d'innombrables cadavres de civils à Boutcha, après le retrait de l'armée russe. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a exhorté les Nations unies, mardi 5 avril, à agir "immédiatement" contre la Russie au regard des "crimes de guerre" commis en Ukraine. Dans l'entourage du chef d'Etat, certains évoquent également une "zatchistka" – mot signifiant littéralement "nettoyage" – un terme qui inspire la crainte depuis les guerres de Tchétchénie. Ce nouveau conflit armé, en tout cas, semble réveiller de vieux démons dans l'armée russe. Reste à savoir si ces exactions font partie d'un plan militaire.

Massacre de Boutcha : peut-on parler de "génocide", comme le dit Volodymyr Zelensky ?

Ce "nettoyage" consiste à éliminer méthodiquement chaque homme en âge de porter une arme, maison après maison, tout en livrant l'ensemble des habitants à diverses exactions. L'un des cas les plus célèbres remonte à février 2000, quand une soixantaine de civils avaient été retrouvés morts à Novye Aldi, dans la banlieue de Grozny (Tchétchénie). Quelques jours après la prise de la ville, les forces armées russes avaient traqué sans relâche les combattants rebelles. Des femmes, des enfants et des vieillards avaient également été "abattus de sang-froid, avec des armes automatiques, à bout portant", concluait une enquête de terrain de l'ONG Human Rights Watch (en anglais). Sans compter les incendies, les pillages et les viols.

"Plusieurs rapports avaient alors alerté sur

cette stratégie de nettoyage", explique Carole Grimaud Potter, professeure de géopolitique spécialiste de la Russie. "Tout habitant était suspecté de terrorisme et arrêté, avant d'être interrogé dans des centres de détention." Certains étaient torturés jusqu'à l'obtention d'aveux. La Russie, déjà, avait dénoncé "une provocation dont le but est de discréditer l'opération des forces fédérales". Et Vladimir Poutine, déjà, avait sous-estimé les forces adverses.

Un état-major qui ne fixe aucune limite ?

Le siège de Kiev a échoué, mais les villes alentours ont sombré dans le chaos. Gostomel, Boutcha, Irpin, Motyzhin... Le retrait russe, une nouvelle fois, fait apparaître l'ampleur des violences commises contre les populations. Ces images de cadavres alignés ont fait replonger Raphaël Pitti dans l'horreur. L'urgentiste de guerre a effectué une trentaine de missions en Syrie. En 2013, à Alep, plus de 200 personnes avaient été tuées par l'armée syrienne, les mains liées, avant d'être jetées dans la rivière. Pour le médecin, aucun doute, "il s'agissait vraiment de terroriser les populations à titre d'exemple".

Sur le terrain, l'armée russe avait installé un état-major près de Damas en 2015, laissant les basses besognes au groupe Wagner et aux supplétifs tchétchènes. En Syrie, du moins, elle n'est pas mise en cause directement dans



des exactions commises contre les civils. Encore faudrait-il connaître les règles d'engagement qu'elle avait fixées aux unités sous ses ordres. En d'autres termes : ces exactions commises en Syrie relèvent-elles "d'un modus operandi ou sont-elles la conséquence d'un laisser-faire ?" s'interroge Raphaël Pitti. "A tout le moins, cela veut dire que l'état-major russe n'a pas fixé de limites, et qu'il peut être tenu pour responsable."

Sans détour, l'amiral Michel Olhagaray livre la même analyse dans le cas ukrainien : "La façon dont se conduisent les Russes est typiquement dans le sens de ce qu'ils savent faire. Si ces exactions ont été commises en Ukraine, c'est qu'il n'y a pas eu d'ordre contraire."

L'amiral Michel Olhagaray à franceinfo Reste à savoir si de tels actes sont isolés ou délibérés. "Nous savions que les plans d'invasion de Poutine incluaient des exécutions sommaires par ses militaires et ses services de renseignement", a simplement commenté Richard Moore, le directeur des services secrets britanniques, sans livrer davantage de détails.

L'hypothèse d'une unité qui se venge

Il est difficile de trancher sur ce point, car les règles d'engagement de l'armée russe sont bien entendu secrètes. Certains experts préfèrent donc rester prudents à ce stade. "La première hypothèse, c'est celle d'une unité qui s'est mal comportée", analyse ainsi le général François Chauvancy, interrogé par franceinfo. "A-t-elle été étrillée par l'armée ukrainienne et des civils armés ? A-t-elle fait payer à la population ce qu'elle a subi ?" L'un des rôles des enquêteurs sera donc d'identifier les différentes unités engagées dans un même secteur. Evidemment, "si plusieurs unités ont commis des massacres dans une même ville, il faudra en déduire le caractère systémique". Certains survivants de Boutcha interrogés par la BBC (en russe) ont évoqué des comportements variables selon les soldats russes rencontrés – d'une certaine forme de compassion à la brutalité la plus crasse – ce qui suppose des comportements non uniformes selon les unités ou au sein d'une même unité. L'Ukraine accuse notamment la 64e brigade des fusiliers motorisés d'avoir commis les exactions, et tous ses soldats ont été placés sur une liste

de "criminels de guerre". Le renseignement militaire ukrainien affirme que cette brigade sera renvoyée sur un autre front, après un retrait temporaire en Biélorussie le 4 avril. Selon cette source, il s'agirait pour Moscou de les envoyer vers une mort certaine, et de supprimer les éventuels témoins des atrocités.

Une culture typique de l'armée russe

Le chercheur britannique Jack Watling oppose (en anglais) d'ailleurs une "tradition russe de la guerre anti partisane" – réprimer la population en la tenant collectivement responsable des actes de résistance – et une "doctrine occidentale de contre-insurrection" – qui consiste à séparer (et punir, parfois en commettant des exactions) les insurgés du reste de la population. Autrement dit :

"La population est punie pour son soutien à l'armée ukrainienne."

Carole Grimaud Potter, professeure de géopolitique, spécialiste de la Russie à franceinfo "Je pense que c'est ancré profondément dans la culture de l'armée russe", acquiesce Carole Grimaud Potter, qui reprend volontiers cette trame historique. "L'Armée rouge avait été créée au départ pour réprimer les guérillas antibolchéviques. Dans cette longue tradition, un civil peut être un ennemi ou représenter une menace." Et si la "zatchistka" n'a pas valeur de doctrine militaire, la chercheuse rappelle toutefois que de récents exercices de l'armée russe ont été orientés sur les conflits urbains et la guérilla. Elle rappelle également que l'ONG Memorial, qui avait grandement documenté les crimes commis en Tchétchénie, a été dissoute peu avant cette invasion. "Un scénario est donc en train de s'écrire."

Le général François Chauvancy, lui, s'interroge sur la formation des soldats, car le droit de la guerre prime en toutes circonstances – y compris sur les ordres de la hiérarchie. "Dans les armées occidentales, les règlements de discipline imposent la désobéissance aux ordres quand ils sont illégaux – tirer sur des civils, par exemple. Je ne suis pas certain que cette formation soit totalement dispensée aux soldats russes." Il serait également instructif, selon lui, de connaître la nature des représentations de la population ukrainienne qui a été "mise dans la tête des soldats russes" et qui peut conditionner leur comportement sur le terrain. D'autant que la narration de Moscou,

justement, a évolué depuis le début de la guerre.

Des soldats endoctrinés par la propagande

Au début de la guerre, selon le récit du Kremlin, les troupes russes devaient libérer la population en chassant les "nationalistes" et des "nazis" du pouvoir. Les Ukrainiens étaient vus "comme des sortes de Russes avec des idées bizarres sur leur identité et une langue ridicule", résume le sociologue russe Grigory loudine. Mais "cette conception a échoué lorsque les Ukrainiens ont commencé à résister courageusement", poursuit ce chercheur opposé à la guerre. Ancré dans ses représentations idéologiques, le Kremlin a tiré ses propres conclusions et décrété que "les Ukrainiens [étaient] profondément infectés par le nazisme". Puisqu'il est question d'affronter le mal absolu, conclut Grigory loudine, une logique de "purification" a remplacé la logique initiale de "libération".

Les médias russes, d'ailleurs, ont opéré leur virage vers la nouvelle doxa. "L'"ukronazisme' représente une bien plus grande menace pour le monde et la Russie que la version hitlérienne du nazisme allemand", ose le polémiste russe Timofey Sergueïtsev – fort peu connu – dans un article publié par l'agence Ria Novosti. Le propagandiste Vladimir Soloviov, lui aussi, bat le rappel dans son show quotidien sur la chaîne Rossiya 1. Selon lui, "rien ne nous empêche de réduire en cendres le monde entier" et "pour négocier avec les nazis, il faut leur mettre le pied sur la gorge".

Cette sémantique du Kremlin "galvanise le commandement de l'armée et les esprits, ouvrant la voie à une tentative de 'désukrainisation'" du pays, ajoute Carole Grimaud Potter. "Ce qui s'est passé à Boutcha n'est pas un acte isolé et j'ai très peur de ce que nous allons découvrir à Marioupol ou Kharkhiv." Mais dans le même temps, fait observer l'amiral Michel Olhagaray, "on ne trouve pas autant de cadavres dans les rues de Bodoryanka qu'à Boutcha. L'armée russe a été en réaction et je pense qu'ils ont pris soin de 'nettoyer', ce qui entraîne un impact moindre sur les opinions internationales."

Source : Francetvinfo.com

Prix Marc Vivien Foé 2022 : Le capitaine des Aigles, Hamari Traoré, figure parmi les 12 nominés

Prix récompensant le meilleur joueur africain évoluant en ligue 1 française, le capitaine des aigles du Mali et du Stade Rennais, Hamari Traoré, figure parmi les 12 joueurs nominés et est susceptible de brandir le trophée vu la saison qu'il est en train de réaliser avec son club.

Auteur d'une remarquable saison avec le Stade Rennais, plus de 2190 minutes jouées, 2 buts marqués et 7 passes décisifs à son actif, il serait étonnant de ne pas voir le nom du capitaine des aigles du Mali, Hamari Traoré, sur cette liste des nominés. Capitaine exemplaire, Hamari est un atout de taille dans la défense rennaise et ses performances ont permis au Stade Rennais de

se hisser en haut du tableau et de concurrencer les cadors du championnat de ligue 1 française comme le PSG, l'Olympique de Marseille, l'Olympique Lyonnais. Leader incontournable dans le vestiaire, Hamari Traoré est le relais entre son entraîneur Bruno Génésio et ses coéquipiers sur le terrain et joue parfaitement ce rôle. Celui qui est en train de réaliser l'une de ses meilleures saisons dans le champion-

nat Français en enchaînant des performances XXL à chaque match, que ce soit au Roazhon Park, le jardin du Stade Rennais ou dans d'autres stades de la ligue 1 Française, est en train de prouver tout le bien qu'on attend de lui. Ce trophée parachèvera le travail entamé sur les gazons de l'académie Jean Marc Guillou de Bamako où Hamari Traoré a fait ses premiers pas. Voici les 12 nominés au prix Marc Vivien Foé 2022 : Yunis Abdelhamid (34 ans, Stade de Reims/Maroc) ; Nayef Aguerd (26 ans, Stade Rennais/Maroc) ; Mohamed Bayo (23 ans, Clermont Foot/Guinée) ; Sofiane Boufal (28 ans, Angers SCO/Maroc) ; Seko Fofana (26 ans, RC Lens/Côte d'Ivoire) ; Idrissa Gueye (32 ans, PSG/Sénégal) ; Achraf Hakimi (23 ans, PSG/Maroc) ; Wahbi Khazri (31 ans, ASSE/Tunisie) ; Mario Lemina (28 ans, OGC Nice/Gabon) ; Moses Simon (26 ans, FC Nantes/Nigéria) ; Karl Toko Ekambi (29 ans, OL/Cameroun) ; Hamari Traoré (30 ans, Stade Rennais/Mali).
Moussa Samba Diallo

Source : Le Républicain





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous pourriez rencontrer certaines résistances avec votre hiérarchie, surtout si vous avez demandé à changer de poste. Faites très attention aux mots que vous employez et faites preuve de tolérance. Vos collègues de travail vous veulent du bien.

Le ciel de vos finances s'éclaircit peu à peu, vous devez faire preuve d'un peu de patience avant de voir vos comptes se relever. Si vous avez une transaction à faire, rapprochez-vous de votre banquier. Attention aux grosses dépenses.



Taureau (20 avril - 19 mai)

L'efficacité et le sérieux sont toujours à l'ordre du jour au travail. Mais votre attitude laisse à désirer. Votre insatisfaction intérieure fait ressurgir une colère injustifiée, vous avez tendance à vous énerver pour des brouilles. Prudence. Prenez garde au côté excessif de cette journée, qui peut vous pousser également à dépenser sans compter. C'est contre votre nature, mais Jupiter est fort dans ce domaine. Vous avez du mal à maîtriser vos actes, aujourd'hui, la vigilance s'impose.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Armez-vous de patience, car le quinconce Lune/Uranus risquera de vous désarçonner. Ceux de vos collaborateurs qui vous soutenaient deviendront récalcitrants, pendant que les sceptiques se rallieront à votre cause. De quoi en perdre votre latin !

Le Noeud Nord dans votre secteur argent vous permettra une bonne résolution de vos préoccupations ou difficultés financières. Vous obtiendrez l'appui dont vous aurez besoin pour vous sortir la tête hors de l'eau ou rétablir l'équilibre de vos comptes.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Aujourd'hui l'espoir renaît. Vous qui pensiez ne jamais pouvoir évoluer professionnellement, vous avez enfin la chance de changer votre situation de travail. Sautez sur les opportunités sans vous poser trop de questions. Votre avenir s'éclaircit.

Si vous êtes en négociation actuellement, vous constatez une évolution positive, vous réfléchissez sur le moyen d'optimiser vos finances. Vos revenus vous rapportent suffisamment, si vous devez placer quelques sous, c'est le moment de le faire.



Lion (22 juillet - 23 août)

Une situation professionnelle qui demande un peu de patience et de persévérance, pour le moment rien ne se passe comme prévu, vous avez besoin de temps pour faire vos preuves. Prenez du recul pour voir ce qui est positif et ce qui ne l'est pas.

Si vous avez des transactions en cours, tout se déroule comme vous l'aviez prévu. Aucun signe négatif ne vient perturber la situation. Les astres donnent un coup de pouce à vos affaires en cours, pour le reste, il suffit de patienter.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous supportez mal toute forme d'autorité, et la situation peut rapidement dégénérer. Restez dans la réserve aujourd'hui, vous subissez des changements d'humeur et pourriez démarquer au quart de tour si quelqu'un est amené à ne pas penser comme vous !

Toujours dans l'excès, le domaine financier ne fait pas exception pendant cette journée. Vous pourriez subir des contrariétés, dues à des complications dans ce domaine. Retrouvez votre esprit de logique, et rappelez-vous que chaque problème a une solution !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ne fuirez pas vos responsabilités, mais vous prendrez une certaine distance avec un collègue qui aura tendance à se reposer sur vous. Sans aucun scrupule, vous lui mentirez en prétextant un surcroît de travail, vous empêchant de l'aider.

Grâce à votre sens de la débrouillardise et à l'efficacité de votre réseau, vous disposerez des meilleurs ingrédients pour que les recettes soient plus importantes que les dépenses. Attention toutefois aux achats impulsifs que vous regretterez ensuite.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Une belle évolution s'annonce, cher natif, vous suivez la bonne voie. Aujourd'hui, vous profitez d'appuis sérieux, vous pouvez commencer à célébrer votre victoire. Dans votre travail, les planètes ont décidé de jouer les protectrices.

Que vous tentiez des paris fous ou que vous vous engagiez à faire fructifier votre argent, de toute façon, vous en gagnez. De quoi vous constituer un petit pactole. Vous avez des nouveaux projets plein la tête et vous comptez bien en profiter.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre situation professionnelle n'avance pas vraiment ou en tous les cas, pas comme vous le souhaitez. Certaines planètes ralentissent l'accès à l'emploi, d'autres vous projettent dans un secteur qui n'est pas le vôtre. Des doutes s'installent.

Les rentrées d'argent sont garanties, cependant ne faites pas n'importe quoi, certes vous aimez dépenser, mais actuellement, c'est la modération qui prime. Autorisez-vous des petits plaisirs sans faire de folies. La prudence est recommandée.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Toute forme d'autorité vous insupporte aujourd'hui, et les relations au bureau risquent d'en pâtir. Vous voulez tout régenter, c'est bien compliqué. Vous devenez capricieux, ce qui surprend votre entourage. Lâchez prise, et respirez profondément.

Si votre travail s'y prête, vous parvenez à convaincre vos interlocuteurs pour toutes transactions financières qui pourraient se présenter. Vous prenez des initiatives pour faire progresser vos gains dans ce domaine, tout va bien de ce côté-là.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Du soutien et de l'autorité, voilà ce que vous apportera Saturne en direct de votre signe. Autant dire que vous aurez un sacré atout pour monter un dossier, faire accepter un projet ou vous rendre indispensable auprès de votre boss, ni plus ni moins.

Vous déborderez d'idées pour améliorer votre situation matérielle, mais toutes ne seront pas très réalistes. Mettez de côté votre indépendance d'esprit et demandez conseil à des spécialistes. Vous serez guidé vers une opportunité qui vous conviendra.



Poisson (19 février - 21 mars)

La journée s'annonce très prometteuse. Des bruits de couloir persistants vous arrivent aux oreilles. Vous avez toutes les chances de recevoir une promotion. Qui dit promotion, dit automatiquement, revenus à la hausse. La nouvelle vous plaît bien.

On pourrait vous proposer une solution pour diminuer vos petits déboires financiers, mais vous êtes méfiant cher Poissons, du coup, vous prenez énormément de précautions concernant cette information. Vous avez besoin de plus d'indications.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire pour Oumar Marika
Que fera le tonitruant homme politique?



1012 **Malikilé**



De Montargis, Taï à la rencontre de "Sira" à djou Anka Wuli Mali V
"Au sud, les gens commencent à partir de Bamako"



1013 **Malikilé**



Opération Kékéligui
Du renfort pour le front Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA
Le Mali vers un bras de fer ou un compromis?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Cheouki Kokalla Maiga
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

 Journal Malikilé

 +223 70 44 22 23

 ampikile@gmail.com

 www.malikile.com